

CONCLUSION

Catherine Wihtol de Wenden

Le monde bouge et la migration est peu à peu devenue un enjeu mondial, riche de conséquences sur la scène internationale, tant à l'échelle des États qu'à celle des relations internationales. Dans ce livre, nous avons cherché à développer la notion de mobilité internationale dans son rapport avec les institutions dans un contexte mondialisé, à travers l'analyse des acteurs, des facteurs, des objets et des enjeux de celle-ci. Les contradictions sont légion entre la réalité des flux et le contexte institutionnel international. Le rapport du PNUD de 2009 ^[216] précise que la mobilité est un facteur essentiel du développement humain. Pourtant, les deux tiers de la population de la planète ne peuvent pas circuler librement et les mécanismes d'une gouvernance mondiale des migrations peinent à s'affirmer.

La migration est l'une des principales causes de transformation du monde dans lequel nous vivons. Elle en est aussi la conséquence, car elle entretient des relations complexes avec la mutation des sociétés et des économies d'un monde en mouvement sur des distances de plus en plus grandes et liées entre elles par des interdépendances multiples. Beaucoup de régions du monde entrées dans une phase de transition sont devenues des régions de migration et connaissent une urbanisation, une scolarisation et un bouleversement rapides. Pour le continent africain, l'Inde, la Chine, les migrations sont une stratégie d'adaptation. Elles accélèrent le développement des populations restées sur place, favorisent leur accession à un mieux-être. Mais le développement stimule aussi les migrations, du fait de l'exode rural, de l'urbanisation et de l'information qui en découlent. Il n'est pas une alternative aux migrations, car les populations de départ sont inscrites dans un processus de mobilité autoentretenu par les transferts de fonds, dont le montant est le triple de l'aide publique au développement. L'initiative onusienne de la gouvernance mondiale des migrations s'inscrit dans ce contexte de globalisations contradictoires.

De nombreux effets pervers viennent illustrer la difficulté des relations internationales à prendre en compte un XXI^e siècle qui s'ouvre sur une ère de migrations mondialisées : clandestins subsahariens échoués sur les îles Canaries, au large de Malte et de la Sicile, morts ou vifs, ou cherchant à escalader les murs de Ceuta, face à Gibraltar, et autres voyages plus ou moins tragiques en mer Égée, au Sahara, en Amérique centrale ; traque de sans-papiers en Europe et ailleurs, trafic des êtres humains et prostitution forcée en Asie, en Afrique et à l'est de l'Europe ; déplacements massifs de population au Darfour, migrations forcées d'Irak et d'Afghanistan, apatrides du Bangladesh et du Myanmar, déplacés environnementaux du fait de catastrophes naturelles et du réchauffement de la planète. La liste est longue et s'agrandit de jour en jour. Les causes en sont multiples dans les pays de départ : 854 millions de sous-alimentés dans un monde plus riche et une urbanisation galopante dans les pays du Sud, source de concentration des candidats au départ, mais aussi indice de leur développement ; réchauffement climatique et

sécheresse accrue, manque d'eau potable et d'électricité pour 17 % de la planète ; révolution démographique en Afrique et en Asie, avec une chute de la mortalité et un taux de natalité qui reste encore élevé dans certaines régions, mais qui a beaucoup baissé ailleurs ; guerres civiles à répétition, corruption et clientélisme politiques, absence d'espoir pour le plus grand nombre.

Dans les pays d'accueil, le vieillissement de la population, les pénuries de main-d'œuvre, la demande de regroupement familial, le droit d'asile expliquent la poursuite de l'immigration, non sans heurts : l'opinion publique vit souvent l'arrivée et l'installation des migrants comme un traumatisme. Le multiculturalisme s'essouffle parfois dans le repli communautaire, l'ethnisation de la pauvreté s'exprime dans les lieux d'exclusion, l'islam inquiète et sert de légitimation, avec l'immigration clandestine, à la sécurisation accrue des frontières. Des murs et des camps se construisent à la frontière américano-mexicaine, en Méditerranée, tandis que les mobilisations collectives des sans-papiers mettent en avant les violations des droits de l'homme et l'énonciation de nouveaux droits. Parmi eux, le droit à la mobilité comme droit fondamental de l'homme se profile comme objectif à long terme face aux dysfonctionnements du contrôle des frontières. Des organisations internationales, des ONG, des associations de migrants tentent de leur côté de proposer une gouvernance mondiale des migrations, dans une perspective gagnant-gagnant, pour le Nord comme pour le Sud. Cette évolution, radicale si on la confronte aux décennies passées, est le fruit de la mondialisation du phénomène migratoire, de l'érosion de la souveraineté des États dans la gestion des flux et des « stocks », des réseaux transnationaux de tous ordres qui transgressent les frontières et tissent des liens de part et d'autre de celles-ci, et de la timide mais progressive énonciation du droit de migrer sur la scène internationale.

La gestion des migrations dans les pays d'accueil et les pays d'origine est l'un des grands enjeux politiques des États, car elle met face-à-face des objectifs contradictoires : le respect des droits de l'homme vient souvent contrecarrer la souveraineté des États d'accueil, qui considèrent les entrées clandestines comme un défi à la maîtrise de leurs frontières, mais aussi celle des pays de transit, sommés de contrôler les leurs aussi. Les migrations désirées par les pays d'accueil pour des raisons économiques (pénuries de main-d'œuvre et de qualifiés) et démographiques (facteur de croissance de la population) sont souvent politiquement indésirables pour l'opinion publique qui y voit une concurrence, une difficulté à vivre ensemble, voire une atteinte à l'identité nationale et une mise en péril de l'État providence. Des replis identitaires incluant l'expression d'un islamisme exacerbé et d'une islamophobie inscrivent les migrations dans le registre sécuritaire, tandis que, du local au global, des ségrégations multiples se construisent : banlieues, murs, camps, centres de rétention à l'arrivée ou précédant le départ, le cosmopolitisme des grandes métropoles cohabitent avec les recompositions identitaires en tous genres.

La gestion de la mobilité compatible avec un humanisme du XXI^e siècle est complexe. Aucun pays d'accueil ne peut prétendre maîtriser parfaitement ses frontières, n'avoir aucune immigration clandestine tout en respectant absolument les droits de l'homme, ni jamais recourir aux régularisations, ultime soupape à la sévérité des contrôles. En juin 2006, dans un rapport de l'ONU qui révèle les effets bénéfiques des migrations pour les sociétés d'accueil comme pour celles de départ, son secrétaire général, Kofi Annan, appelait à un dialogue constructif : « Depuis qu'il y a des frontières, les hommes les franchissent pour visiter les pays étrangers, mais aussi pour y vivre et y travailler [...] L'histoire nous enseigne que les migrations améliorent le sort de ceux qui s'exilent mais font aussi avancer l'humanité tout entière [...] Tant qu'il y aura des nations, il y aura des migrants. Qu'on le veuille ou non, les migrations continueront, car elles font partie de la vie. Il ne s'agit donc pas

4

5

6

de les empêcher, mais de mieux les gérer et de faire en sorte que toutes les parties coopèrent davantage et comprennent mieux le phénomène. Les migrations ne sont pas un jeu à somme nulle. C'est un jeu où il pourrait n'y avoir que des gagnants. » L'approche *win-win* est désormais lancée ^[217], même si les relations entre migrations et développement restent encore confuses.

Une gouvernance globale se dessine, fondée sur des normes qui existent déjà, comme la convention de Genève sur les réfugiés de 1951, la convention des Nations unies sur les droits des travailleurs migrants de 1990, signée par quarante-quatre États (mais aucun pays d'accueil) et entrée en vigueur en 2003, la convention de l'OIT de 1997. Elle dessine les contours d'une décision multilatérale pour un dialogue global sur les migrations internationales, car les gouvernements qui essaient de régler la question à l'échelon bilatéral ou régional y échouent. Tel est l'objet des dialogues et forums globaux sur les migrations qui se sont tenus ces dernières années. 7 |

La contribution la plus importante des migrations aux relations internationales est le défi lancé à l'État-nation en tant qu'acteur principal de la régulation des frontières, de l'identité et de la citoyenneté. Réévaluation de la frontière, contournement et remise en question des droits de l'homme soulignent le paradoxe du libéralisme. Les grands États démocratiques ne parviennent plus à contrôler leurs flux migratoires face à la force du transnationalisme et à l'interdépendance complexe de la société internationale. Les migrations mettent en première ligne les individus comme acteurs des relations internationales, les liens transnationaux comme réseaux, les acteurs multilatéraux et les États de départ comme nouveaux partenaires d'une diplomatie d'un nouveau genre. Elles enrichissent la citoyenneté de nouvelles valeurs de vivre ensemble dans une communauté politique. Les sans-papiers proclament le droit à la mobilité comme droit de l'homme, géré par une gouvernance mondiale des migrations estompant les frontières grâce à des échanges plus fluides. Les difficultés des États à contrôler les frontières et à limiter la violence et l'extrémisme religieux ont introduit des approches sécuritaires en termes stratégiques, alors que les migrations sont un phénomène humain ordinaire qui a toujours existé et tend à s'accroître dans un monde mobile aux interdépendances mêlées. 8 |

Les conséquences des migrations sur la recomposition de la texture sociale des relations internationales sont légion : la mondialisation des flux, l'activation de réseaux transnationaux, la recomposition des frontières et leur transgression, les dynamiques d'appartenance et d'exclusion participent de ces évolutions, conduisant à un renouvellement des catégories d'analyse. L'État-nation est le grand perdant, même s'il résiste dans l'affirmation de sa souveraineté sur les contrôles face à la mondialisation des flux et à la redéfinition des identités et de la citoyenneté. Certains philosophes, tel Étienne Balibar, voient comme issue à la désignation de l'autre comme ennemi l'émergence d'une cocitoyenneté s'inscrivant dans « une histoire progressive de la citoyenneté qui la replace dans une perspective cosmopolitique, à égale distance d'une simple exigence éthique et d'un projet d'État mondial », faisant une place à la mixité de la définition de la communauté politique, à la multiplicité des appartenances et à la mobilité, « désignant non pas une citoyenneté du monde, mais une citoyenneté dans le monde, s'accompagnant de la démocratisation contractuelle des frontières et de l'universalité des droits de résidence et de circulation ^[218] ». Les flux de capitaux, de marchandises, d'informations achevant de faire perdre aux États le contrôle de ce qui entre et de ce qui sort s'opposent à l'absence de mobilité des hommes soumis à visas dans les deux tiers du monde au nom du risque migratoire. Un ensemble de normes supranationales issues des droits de l'homme s'imposent pourtant aux États comme principes éthiques. 9 |

Avec l'immigration, la nation n'est plus la communauté de base du système international dans des sociétés devenues multiculturelles, et l'identité politique doit être repensée face aux nouveaux visages de la mobilité et de la coprésence, ici et là-bas. L'individu revient sur la scène internationale ^[219], par le bas, banalisant une logique déterritorialisée. Des acteurs subnationaux (clans, ethnies, diasporas, minorités) ou transnationaux, panethniques ou panreligieux, déterritorialisent certains conflits, introduisant parfois une violence difficilement contrôlée par les États. L'hybridation des sociétés et les citoyennetés multiples se développent dans un monde que l'on peut qualifier de liquide.

[216] PNUD, *Lever les barrières*, op. cit., p. 5.

[217] « *Les migrants font avancer l'humanité* », *Le Monde*, 9 juin 2006.

[218] Étienne Balibar, « *Vers la co-citoyenneté* », *Après demain*, 4, 2007.

[219] Catherine Wihtol de Wenden, « *L'individu dans les relations internationales* », dans Frédéric Charillon (dir.), *Les Relations internationales, Paris, La Documentation française, 2006*.